

Concertations pour la Création en Espace Public & préfiguration d'un CTEAC en Val de Drôme

Memorandum-28 juillet 2018

Initiée par des membres de la Fédération des Arts de la Rue habitant ce territoire, la CCEP-Vallée de la Drôme est née du constat d'une forte profusion d'acteurs des arts de la rue sur ce territoire : **plus de 20 compagnies et 11 lieux de fabriques**, de tailles diverses, parmi lesquels nous pouvons citer Transe Express, Délice Dada, Groupe ToNNe, Compagnie Nue, Dans tes Rêves, Cie S, Portez-vous bien, ou encore De l'aire, l'Escargot migrateur, la Gare à Coulisse ou Renc'arts. Cette profusion s'explique entre autre par la dynamique des acteurs locaux, qui essaient depuis plus de trente ans. Elle a donné lieu à **de nombreux événements** impliquant divers artistes tels que Vallée des Arts, les Caprines, Regard-Rock, Granapp'arts, Ad Hoc ou les Transversales.

Aujourd'hui nous faisons le constat que si de nombreux liens de solidarité existent, nous nous sommes rarement réunis autour d'une table pour envisager ce dont nous aurions besoin ou ce que nous pourrions faire ensemble. Une telle concertation n'a aussi jamais eu lieu dans la durée avec les élus locaux et nationaux, pour travailler au développement et à la reconnaissance du territoire.

Nous avons proposé depuis un an trois réunions de concertation, en Septembre 2017, Décembre 2017 et Mars 2018, dans trois villages de la vallée, avec l'objectif de **rassembler artistes, porteurs de projets et élus autour de la question du développement de la création artistique en espace public dans la Vallée de la Drôme.**

Nous avons constaté un véritable **enthousiasme** pour cette concertation, au total ce sont plus de **80 personnes** qui ont assisté à ces réunions, **échangé, diagnostiqué, imaginé** des manières de développer les arts de la rue et de l'espace public dans la Vallée de la Drôme.

Propositions issues de la CCEP (Concertation pour la Création en Espace Public)

Différentes propositions ont émergées de ces concertations, qui, sans être limitatives, pourraient constituer un socle « philosophique » à cette concertation.

- **Revendiquer** la spécificité de la Vallée de la Drôme, reconnue dans toute la France, en matière de création en espace public, par une marque revendiquée : « **vallée des arts de la rue** », au même titre qu'aujourd'hui, la vallée se revendique « biovallée » (ces deux labels pourraient être reliés)
- Imaginer des **résidences d'artistes dans les villages**, accueillis par les mairies, au service du village, qui agiraient dans le quotidien et proposeraient des créations artistiques, en concertation et en fonction des moyens de lieu d'accueil.
- Construire ensemble, élus et artistes, **un évènement rassembleur**, autour d'une problématique que nous aurions diagnostiquée au cours de la concertation, qui pourrait être par exemple la rivière, la désertification des centres villes, la ruralité. Un évènement **transversal entre culture, tourisme, social et territoire**.

Ces propositions sont enthousiasmantes et innovantes. Nées de la concertation, elles méritent d'être approfondies, amendées, complétées, en poursuivant le processus de **co-construction entre artistes, citoyens et élus** qui commence à se mettre en place sur le territoire.

Suite à ces différentes réunions, le constat a été fait d'une difficulté à impliquer les élus à ce stade de la concertation. Plusieurs rendez-vous ont été pris entre Mars et Juin, avec les techniciens des différentes institutions concernées: ministère, Drac, Région, département et communauté de commune. De ces rendez-vous a émergé l'opportunité de **mettre en place un CTEAC en Val de Drôme**.

Un Contrat Territorial d'Éducation aux Arts et à la Culture

Les CTEAC (contrat territorial d'éducation à l'art et à la culture) sont des dispositifs multi-partites initiés par l'Etat, mis en place à l'échelle d'un territoire par une ou plusieurs Communauté de Communes afin de **développer l'accès à l'art pour chacun**. Initialement réservés à des zones prioritaires, les CTEAC sont maintenant accessibles sur tout le territoire.

Un CTEAC est une convention triennale signée par Drac, région, département et communauté de commune, qui permet **d'imaginer des actions innovantes** (résidences d'artistes, co-construction d'évènements) **en direction des personnes ayant le moins accès à la culture**.

Ce contrat de territoire serait une belle opportunité pour développer des projets innovants sur la vallée, portés par la CCVD dans un premier temps, avant de potentiellement devenir un vecteur de rapprochement avec les autres communautés de communes de la vallée. Ce CTEAC pourrait être lié avec un CTL (contrat de territoire-Lecture), comme deux branches d'un même plan d'action en faveur de l'égalité d'accès à la culture.

Nous nous appuyerons sur les expériences acquises au niveau du département sur les territoires de Dieulefit, Baronnies, ou Portes de DrômeArdèche tout en respectant les spécificités de la vallée de la Drôme en termes de dynamique artistique, afin de créer un CTEAC au plus proche des besoins des habitants de la vallée.

La mise en place d'un CTEAC pose de nombreuses questions, tant au niveau de sa gouvernance que des actions mises en place. Le noyau dur constitué autour de la Concertation pour la Création en Espace Public propose de participer à cette réflexion, pourquoi pas en s'appuyant sur la Gare à Coulisse, et de **mettre en place un temps de préfiguration** sur les six premiers mois de l'année 2019, qui permettrait de lancer ce dispositif à l'automne 2019.